

| |
|---------------------------|
| Fiche signalétique |
|---------------------------|

Localisation : Charente - **Maine-de-Boixe***(département, commune)***Dénomination :** Chapelle des Templiers, dite du Courreau*(fonction + appellation)***Localisation complémentaire :***(autre commune, ancienne commune, commune associée)***Adresse :***(lieudit, voirie, n°..)***Références cadastrales :** C192**Coordonnées Lambert II : X =** 432190 m**Y =** 2095830 m**Type de protection existante :** immeuble non protégé site protégé

intitulé :

date :

 immeuble protégé MH

intitulé :

date :

 autres (ZPPAUP, POS, secteur sauvegardé)

intitulé :

date :

Utilisation actuelle : désaffecté**Statut de la propriété :** publique privée**Epoque(s) de construction :** 12e siècle**Date(s) :**

Epoque(s) de restauration (remaniement) : 17e, 18e siècle

Date(s) :

Maître(s) d'oeuvre :**Catégorie :** architecture religieuse**Etat de conservation :** complet vestiges restauré remanié**Etat sanitaire :** bon mauvais état en péril**Ouverture au public :** oui non

Charente

Maine-de-Boixe

Chapelle des Templiers, dite du Courreau

Historique

(d'après une notice de l'Association des Amis du Temple de Boixe)

Si l'étude archéologique des vestiges de la chapelle permet de supposer que l'ordre des Templiers avaient fondé une maison à Boixe, peu après le milieu du XIIe siècle, la documentation archivistique faisant totalement défaut pour cette période, on ignore quels furent les premiers dons ou achats de terres qui conduisirent à l'implantation d'un établissement en ce lieu situé dans le diocèse d'Angoulême. Le village de Maine-de-Boixe (autrefois Maine-de-l'Evêque) est une création de l'évêque d'Angoulême, sur des terres incultes qui lui sont données en 1173 par le comte d'Angoulême. Plutôt que de préexister à la paroisse, la commanderie a probablement du être fondée dans le même temps, pour participer au défrichement de la forêt.

Le document le plus ancien dans lequel apparaît la domus Templi de Buxia date de 1207. Il s'agit d'un arbitrage rendu par l'évêque d'Angoulême, Guillaume, pour régler un litige opposant l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et les Templiers. Pour leurs terres situées dans la forêt de la Boixe, les Templiers payaient annuellement à l'abbaye de Saint-Amant une redevance de deux livres de cire et d'une livre d'encens. Au début du XIIIe siècle, l'abbaye prétendit leur faire payer une dîme sur des terres qu'ils venaient d'acquérir pour agrandir leur domaine. Un litige s'ensuivit qui fut réglé en 1207. Les moines de Saint-Amant renonçaient à la dîme mais, en contrepartie, les Templiers augmentaient de deux livres à deux livres et demie leur redevance annuelle en cire à laquelle continuerait à s'ajouter une livre d'encens. Il était prévu, en outre, que si les Templiers acquéraient de nouvelles terres dans la Boixe, ils en paieraient la dîme sur tous les fruits à l'abbaye de Saint-Amant. Le commandeur de Boixe cité dans l'acte de 1207, frère Aimery Lambert, était également commandeur des maisons du Temple du Fouilloux et d'Angoulême.

En dehors de cette apparition fugitive, au début du XIIIe siècle, il n'existe aucune trace de la commanderie de Boixe dans les archives pour le reste du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe. On ne sait à quelle date elle fut rattachée, comme simple maison, à la puissante commanderie de Beauvais-sur-Matha. Fut-ce pendant la période templière ? Le fait n'est pas impossible car Boixe n'apparaît pas dans le procès où toutes les commanderies templières du diocèse de Saintes sont représentées, soit par leur commandeur, soit par la mention de réceptions effectuées dans leurs chapelles. Il se peut aussi que le rattachement ait eu lieu au moment de la dévolution à l'Hôpital des maisons des Templiers, après 1312. Quoi qu'il en soit, Boixe est cité comme un membre de Beauvais-sur-Matha dans l'enquête de 1373 ; la présence d'une chapelle y est attestée, mais il est précisé qu'en raison des guerres, personne ne réside dans cette maison depuis deux ans et qu'aucun revenu n'a pu en être tiré depuis le même temps.

Les sources d'archives concernant le Temple de Boixe entre le XVe et le XVIIIe siècles laissent penser qu'il s'agissait d'un établissement de moindre importance, peu riche en terres arables mais possédant toutefois plusieurs centaines de journaux de bois dans la forêt de Boixe. C'était aussi une petite seigneurie avec droit de moyenne justice, relevant de Montignac.

Un document de 1578 fait état des dégâts subis par la maison de Boixe et celle du Fouilloux durant « les guerres civiles », autrement dit les guerres de religion. Le fermier qui tenait les deux maisons dit y avoir fait des réparations pour un total de 4 à 5 000 livres. Il semble bien que ces réparations aient plus porté sur les bâtiments du Fouilloux que sur ceux de Boixe.

En 1615, le Temple de Boixe apparaît comme une dépendance de la maison du Fouilloux, elle-même rattachée à Beauvais-sur-Matha ; il est mentionné, à la même date, que le membre de Boixe « consiste en maisons et chappelle toute ruinées et desmollies et n'y reste que les mesures. »

Peu de travaux ont été réalisés dans le demi-siècle suivant car, en 1655, les commissaires notent dans leur procès-verbal de visite qu'ils ont vu à Boixe « une chappelle qui est joignant de vieilles murailles, mazures et vestiges de bastiments qui estoient anciennement les logis et maisons de ladite commanderie et au dessoubz desquels vestiges y a encore une cave a mettre du vin, et laquelle chappelle est gasté et seroit tout à fait ruynée et tombée sans la couverture que ledit seigneur grand prieur y a fait faire à neuf pour la conservation d'icelle depuis trois ou quatre ans. » Les habitants du village voisin du Courreau affirment, sous serment, « qu'ils n'ont jamais vu ledit lieu de la commanderie aultre qu'il est et avoir ouy dire a leurs prédécesseurs qu'il y avoit plus de centz ans que ledit lieu avoit esté ruyné par les guerres et que depuis ledit temps il n'y avoit heu aucune habitations ny esté fait aucune chose sinon que depuis trois ou quatre ans ledit seigneur grand prieur a présent avoit fait recouvrir a neuf la chappelle qui estoit aussy presque toute ruynée. » Bien qu'elle ait été recouverte à neuf, la chapelle de Boixe ne servait plus au culte et en 1722 elle est à nouveau décrite comme "une vieille chapelle ruinée et tombée la majeure partie".

Environ quatre-vingts ans plus tard, en 1737, la description des lieux n'est guère plus engageante : dans la chapelle « le mur du bout du costé de l'ocquecidant est entièrement ruinné et tumbé par tairre a l'exception de environ dix pieds de hautoeur quy sont encore debout mais si mauvais qu'ils ne sarvoient absollument de rien... la vouste quy est de pierre de taille est en assais bon estât cy se n'est que l'eau a pénétré en plusieurs endroits ce qui fait qu'il est néssesaire que la couverture quy est dessus soit refaite en entier... les deux petits vitraux quy sont dans le mur du costé du levant menassent de ruinne... le surplus des murs d'icelle sont en assais bon estât... ne s'est treuvé a ladicte chapelle auqun autel. » Deux habitants du lieu déclarent qu'ils n'ont « jamais ouy dire que on y ait dit de maisse en ladicte chapelle. » Les experts « estant allés au bout de ladicte chapelle vairs l'ocquecidant » rapportent « que autrefois il y avoit des chambre, qui estoits apparamant où le seigneur commandeur faisoit lors sa demeure, quy sont tombée en ruinne ne conpauzant plus que des mesures n'y ayant aucun toit, cherpante, ni couverture ny maisme ni porte ny fermure. » On voyait cependant un petit logement nouvellement édifié près de la chapelle.

En 1742, la chapelle et les bâtiments n'avaient guère changé. Le domaine de la maison de Boixe comprenait alors une vigne de huit journaux, nouvellement plantée, deux journaux de terre labourable, un journal planté de sainfoin et environ 200 journaux de bois en taillis. A cela s'ajoutait le produit des cens, rentes, terrages, complants et dîmes. L'ordre de Malte possédait la haute justice du lieu qui était exercée par les officiers de la commanderie du Fouilloux.

En 1746, le commandeur du Fouilloux bailla à ferme pour cinq ans le revenu des rentes et agriers (terrages) qui lui appartenaient sur les villages du Courreau et du Temple ainsi que le produit des droits de lods et ventes prélevés sur toutes les ventes effectuées à l'intérieur de sa seigneurie. Les preneurs s'engageaient à lui verser 300 livres par an, à cultiver sa vigne dont la vendange serait partagée par moitié, à lui fournir trois barriques de vin rosé et deux charretées de paille de froment chaque année.

Le procès-verbal d'arpentage des domaines du Fouilloux et de Boixe, dressé en 1749, donne une assez bonne idée des bâtiments et dépendances de la maison de Boixe : « avons vu un vaisseau appelée anciennement la chapelle dépendant de ladite commanderie qui sert actuellement de grange pour engranger et serrer les grains, foins et paisles ; à l'un des bouts il y a un bâtiment neuf que ledit seigneur commandeur a nouvellement fait construire, ainsy qu'il l'a déclaré, dans lequel on monte par un escalier de pierre couvert, consistant dans une grande chambre servant actuellement de cuisine, une chambre haute au dessus, un petit cabinet ou ledit commandeur tient un lit, une ancienne cave et caveau qui a été refait par ledit seigneur commandeur, au coin de ladite chapelle le longt du chemin est une chambre appelée la chambre du garde ; k cour renfermée de murs et un jardin joignant ausdits batimens, au delà duquel chemin est une vigne nouvellement plantée par ledit seigneur commandeur, joignant la garenne, qui contient six journaux entourée de fossés dépendant de ladite pièce de vigne. »

Vendus à des particuliers sous la Révolution, après la suppression de l'ordre de Malte, et laissés à l'abandon, les bâtiments de la commanderie de Boixe se dégradent peu à peu. La voûte de la chapelle s'effondre dans le dernier quart du XIXe siècle, époque probable où la porte occidentale est démontée par son propriétaire pour être placée à l'entrée de son jardin, dans le bourg de Maine-de-Boixe.

A partir de 1977, grâce aux efforts de l'Association des Amis du Temple de Boixe, qui acquiert le site pour éviter la démolition des derniers vestiges, la chapelle est dégagée et une première tranche de travaux permet d'effectuer les réparations les plus urgentes : dégagement des baies murées du triplet et restitution de l'arc de la baie ruinée, réparation des brèches et confortation des arases. Le mur sud de la chapelle présente aujourd'hui de nouveaux désordres (décollement d'une partie du parement intérieur) et nécessite une nouvelle campagne de travaux, accompagnée de fouilles archéologiques dans la partie ouest.

Charente

Maine-de-Boixe

Chapelle des Templiers, dite du Courreau

| |
|--------------------|
| Description |
|--------------------|

L'ancienne commanderie templière est implantée à 1 km au Sud du bourg de Maine-de-Boixe, en bordure d'un petit chemin qui conduit au Courreau, hameau autrefois appelé "Le Grand Temple" et qui conserve une maison médiévale (très restaurée) dite "la maison du commandeur". C'est un enclos carré d'environ 25 m de côté, entouré de champ labouré et encore bordé au Sud et à l'Est par un haut mur de clôture en moellon assisé, qui présente des bouliens traversant et au moins trois campagnes de construction. Le côté Est, bordé par le chemin, est percé d'une grande porte charretière surmontée d'une poutre, et d'une porte piétonne à linteau en pierre. Le côté ouest est entièrement ruiné et gagné par les broussailles.

La chapelle romane, qui occupe le côté nord de l'enclos, est un bâtiment rectangulaire d'environ 9 m de largeur sur une longueur restante de 16 m. Les trois murs subsistants sont épais de près d'1,50m et présentent un appareil en pierre de taille très intéressant de part les différents modules employés : grand appareil (surtout pour les contreforts, la base et les angles des murs, les baies), moyen appareil plutôt cubique (beaucoup au Nord), petit appareil très allongé (base du chevet plat surtout). Le soubassement forme un léger ressaut, amorti par un chanfrein. Les contreforts sont peu saillants (environ 30 cm) mais particulièrement larges (environ 1,8 m). S'il y en a trois au Sud comme au Nord, ils ne sont pas placés en symétrie. Le mur sud a conservé toute son élévation (environ 8 m) et son couronnement, une corniche en cavet reposant sur des corbeaux tous taillés en sifflet mais de largeurs différentes. De ce même côté subsiste un pan de la couverture, en lauze calcaire reposant sur la voûte. Le chevet plat est percé d'un triplet de lancettes en plein-cintre, toutes de même hauteur (environ 4,50 m), à ébrasement en X. Les arcs sont constitués de claveaux de différentes largeurs, extradossés ; celui du Sud est une restitution de 1981. Aucune trace de fenêtre n'existe sur les murs goutterots. La seule autre ouverture est une porte étroite percée dans le mur sud, avec arc plein-cintre composé de gros claveaux et sans aucun ornement.

L'intérieur de la chapelle est occupé par des éboulis qui dissimule le sol d'origine. Le mur sud présente, en partie basse, une rupture d'appareil horizontale et en escalier, sur presque toute sa longueur, avec léger retrait du parement au dessus (reprise ou décollement du parement ?). Au dessus du couronnement, un cordon en quart-de-rond, existe encore l'amorce de la voûte en berceau appareillé, sans doubleau. Dans la partie Est est aménagée une grande niche en arc plein-cintre qui abrite un lavabo liturgique à deux cupules ; au dessus le mur présente un important décollement du parement. En face, le mur nord, qui n'a pas conservé toute son élévation, est seulement muni d'une crédence en arc plein-cintre, avec feuillure sur le chambranle, cavités basses et rainure pour une étagère. Les lancettes du chevet ont un fort ébrasement intérieur (1,50 m de largeur pour une ouverture large de seulement 50 cm) et un appui en gradin.

Dans la partie ouest de la chapelle existait encore au 19^e siècle un bâtiment indépendant, construit probablement à l'emplacement de la nef détruite, en réutilisant peut-être la façade romane pour son mur ouest. Il avait l'apparence d'une tour carrée de 8,50 m de côté, dont l'élévation était supérieure à celle de la chapelle (des pans de murs ruinés montent encore au dessus de la toiture en pierre sur le dessin d'Eugène Sadoux, trois niveaux sont mentionnés dans la description de 1749). Il ne subsiste aujourd'hui en élévation qu'un morceau du mur Est, épais d'environ 80 cm, en moellon assisé. La partie basse est percée d'une petite meurtrière, murée en arrière du chambranle. Du côté intérieur (ouest), ce mur présente, dans la partie visible du rez-de-chaussée, une zone très irrégulière, qui peut faire penser à l'arrachement d'une voûte (celle de la cave mentionnée en 1749 ?).

Si l'emplacement exact de la façade ouest de la chapelle ne pourra être connu qu'après des fouilles archéologiques, ce qui devait être l'ancienne porte principale est aujourd'hui visible dans le bourg de Maine-de-Boixe, réemployée comme entrée d'une cour de maison (actuelle parcelle cadastrale D1216). A part son arc brisé, elle présente les mêmes caractéristiques que les autres baies en place (même pierre en grand appareil, chambranle à arête vive, claveaux irréguliers).

Les dépendances de cette chapelle sont très ruinées. Un grand hangar-porche d'entrée occupait l'angle sud-Est de l'enclos, sa charpente était portée à l'ouest par un gros pilier encore en place, en grand et moyen appareil très bien assemblé. Un bâtiment d'habitation était accolé au mur sud du chœur. Il en subsiste le mur-pignon sud, en moellon, percé d'une petite baie rectangulaire à chambranle chanfreiné au rez-de-chaussée et d'une porte (tardive) à l'étage. Son côté intérieur conserve, au rez-de-chaussée, une bonne partie de l'enduit à la chaux et, dans la partie Est, les vestiges d'une cheminée (pierres calcinées au niveau du foyer, deux corbeaux en quart-de-rond du faux-manteau et traces de la hotte, probablement conique). Le mur ouest a disparu lors de la transformation de cette maison en hangar. Les ancrages de la charpente à pannes sur le mur de la chapelle montrent deux niveaux de couverture : celui qui correspond au pignon actuel et un niveau situé nettement plus haut, à pente plus prononcée.

Synthèse historique et architecturale

En bordure de la forêt de Boixe, près du hameau du Courreau, la commanderie de Boixe semble remonter à la seconde moitié du XII^e siècle, date de construction de la chapelle, et les textes la mentionne pour la première fois en 1207. Après la chute des Templiers, elle est reprise par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Désertée durant la guerre de Cent Ans et ruinée par les guerres de Religion, elle devient un établissement secondaire rattachée à la commanderie du Fouilloux. Vendus à des particuliers sous la Révolution, après la suppression de l'ordre de Malte, et laissés à l'abandon, les bâtiments du Temple de Boixe se dégradèrent peu à peu.

De ce petit édifice roman de forme rectangulaire, subsistent le mur oriental ajouré d'un triplet et, en partie, les murs gouttereaux. Ce monument est d'une grande simplicité. Les gouttereaux, épais, étaient épaulés par trois contreforts plats (dont deux sont encore visibles au sud), montant jusqu'à la corniche que soutiennent des modillons très sobres. Aucune ouverture ne vient interrompre la succession des assises de pierres d'appareil. Seul, le triplet roman du chevet éclairait l'intérieur, auquel donnait accès une petite porte en plein cintre située entre les deux premiers contreforts du mur sud. Un lavabo et une crédence ont été ménagés dans la maçonnerie, à droite et à gauche de l'autel. La voûte, dont le départ est souligné par un élégant cordon en quart-de-rond, n'était soutenue par aucun arc doubleau. Les dépendances, construites en moellon, sont très ruinées mais laissent apparaître des vestiges anciens : cheminée, petite meurtrière. Grâce aux efforts de l'Association des Amis du Temple de Boixe, qui a acquis le site en 1977 pour éviter la démolition des derniers vestiges, la chapelle a été dégagée et une première tranche de travaux (1981) a permis d'effectuer les réparations les plus urgentes. L'association reprend aujourd'hui de l'activité et souhaite améliorer la lisibilité touristique du site (recherches archéologiques, nouvelle campagne de restauration).

L'ancienne chapelle du Courreau est représentative des premières constructions réalisées par les ordres militaires (chevet plat à triplet, décor rare) et sa modénature romane est de qualité. Sur la vingtaines de commanderies conservées en Charente, 6 chapelles, devenues pour la plupart églises paroissiales, sont protégées au titre des monuments historiques. Les modifications apportées au cours des siècles (nef remplacée par un bâtiment défensif ?) et la présence de dépendances donnent au site du Courreau, figé par l'état de ruine, un intérêt supplémentaire.

| |
|---------------------------------|
| Références documentaires |
|---------------------------------|

Documents d'archives :

Cf Doc 7a

Documents figurés :

- Plan cadastral ancien : 1818 (doc 8 b1)
- Plan cadastral actuel (doc 8 b2)

(plans anciens, gravures, clichés anciens, cartes postales...) (doc 8 c ou 8 d)

- Ensemble de photographies numériques : ph. CRMH Y. Comte 25/08/2011 et 22/08/2012, archives CRMH Poitou-Charentes (doc 9b)

Bibliographie :

Cf Doc 7b

Charente
Maine de Boixe
Commanderie des templiers dite chapelle du Courreau

Propriétaire : privée. Demande de protection en date de juillet 2011. Examiné par la délégation de la C.R.P.S. du 21 février 2012 : avis favorable à l'instruction.

Protection existante : néant

Présentation : Y. Comte

RAPPORT

En bordure de la forêt de Boixe, près du hameau du Courreau, la commanderie de Boixe semble remonter à la seconde moitié du XII^e siècle, date de construction de la chapelle, et les textes la mentionnent pour la première fois en 1207. Après la chute des Templiers, elle est reprise par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Désertée durant la guerre de Cent Ans et ruinée par les guerres de Religion, elle devient un établissement secondaire rattachée à la commanderie du Fouilloux. Vendus à des particuliers sous la Révolution, après la suppression de l'ordre de Malte, et laissés à l'abandon, les bâtiments du Temple de Boixe se dégradèrent peu à peu. De ce petit édifice roman de forme rectangulaire, subsistent le mur oriental ajouré d'un triplet et, en partie, les murs gouttereaux. Les gouttereaux, épais, étaient épaulés par trois contreforts plats (dont deux sont encore visibles au Sud), montant jusqu'à la corniche que soutiennent des modillons très sobres. Aucune ouverture ne vient interrompre la succession des assises de pierres d'appareil. Seul, le triplet roman du chevet éclairait l'intérieur, auquel donnait accès une petite porte en plein cintre située entre les deux premiers contreforts du mur sud. Un lavabo et une crédence ont été ménagés dans la maçonnerie, à droite et à gauche de l'autel. La voûte, dont le départ est souligné par un élégant cordon en quart-de-rond, n'était soutenue par aucun arc doubleau. Les dépendances, construites en moellon, sont très ruinées mais laissent apparaître des vestiges anciens : cheminée, petite meurtrière. Grâce aux efforts de l'Association des Amis du Temple de Boixe, qui a acquis le site en 1977, la chapelle a été dégagée et une première tranche de travaux (1981) a permis d'effectuer les réparations les plus urgentes. L'association reprend aujourd'hui de l'activité et souhaite améliorer la lisibilité touristique du site (recherches archéologiques, nouvelle campagne de restauration).

L'ancienne chapelle du Courreau est représentative des premières constructions réalisées par les ordres militaires (chevet plat à triplet, décor rare) et sa modénature romane est de qualité. Sur la vingtaine de commanderies conservées en Charente, 6 chapelles, devenues pour la plupart églises paroissiales, sont protégées au titre des monuments historiques. Les modifications apportées au cours des siècles (nef remplacée par un bâtiment défensif ?) et la présence de dépendances donnent au site du Courreau, figé par l'état de ruine, un intérêt supplémentaire.

AVIS REQUIS

Avis de l'architecte des bâtiments de France

Il existe cinq édifices templiers protégés au titre des Monuments Historiques parmi les 35 recensés en Charente, dont l'ancienne chapelle de la commanderie du temple de Boixe.

Plusieurs commanderies dans le même secteur témoignent de l'importance, au moyen âge, des missions des commandeurs, comme bâtisseurs de routes, de moulins, de quais, à des points stratégiques de communication et attestées par le nom des rues actuelles, rue de la commanderie, rue des templiers.

Situé sur la commune de Maine de Boixe, à proximité du hameau du Courreau, subsistent de cet ancien édifice rectangulaire du XII^{ème} siècle, le mur oriental ajouré d'un triplet et les murs gouttereaux soutenus par des contreforts plats montant jusqu'à la corniche, supportés par des modillons simples et convertis en lauzes.

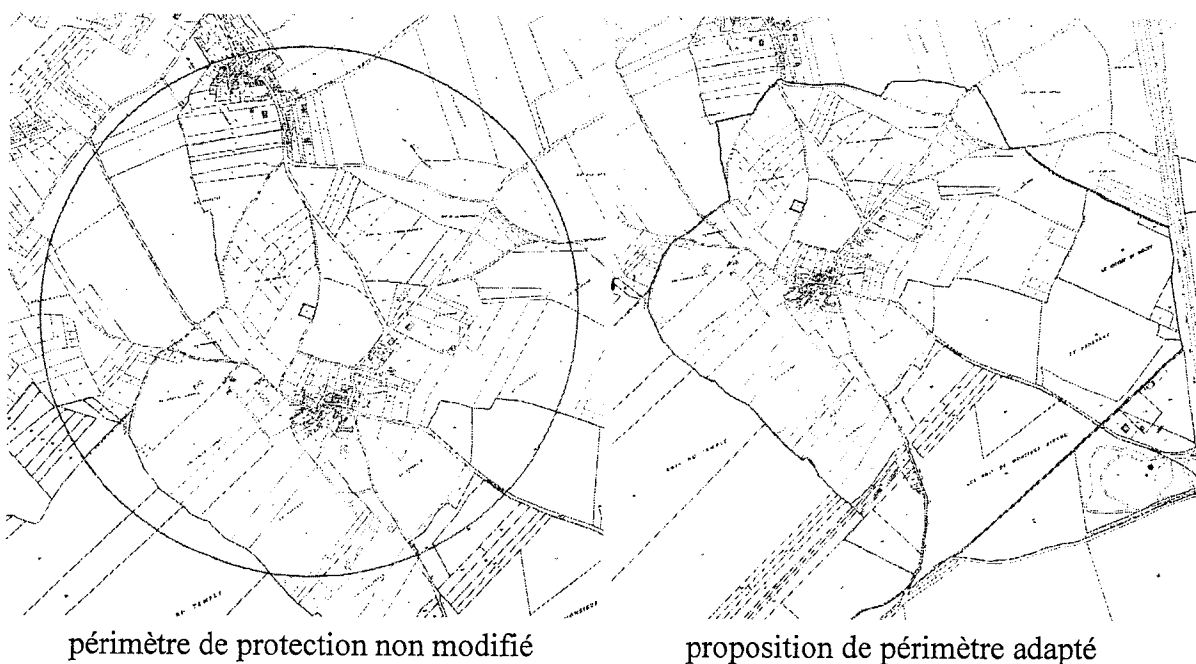
A l'intérieur de la nef, à droite et à gauche de l'autel éclairé par le triplet roman, un lavabo et une crédence sont présents dans une maçonnerie en pierres appareillées de forte épaisseur contenant au sud une petite porte plein cintre. Les murs latéraux se terminent par un départ de voûte souligné par un élégant cordon.

La présence de la ruine, notamment la façade orientale et son triplet de belle proportion, se remarque à plus de 500 m depuis la route, dite de la Margaffe et demeure visible à maints endroits depuis le cœur du hameau constitué en partie de bâtis de caractère.

En conséquence, l'édifice bien que ruiné, situé sur un replat dominant un espace vallonné exceptionnel, marqué par des paysages bâtis, boisés, agricoles et bocagers, présente un intérêt historique, artistique et pittoresque suffisant pour en rendre désirable sa préservation.

En conséquence, l'architecte des bâtiments de France émet un avis favorable à l'inscription en totalité de la parcelle contenant la chapelle, ses annexes et les murs de clôture.

Mme HANSEMAN présente ensuite l'état sanitaire de l'édifice, en mentionnant un devis de 70 000 euros pour stabiliser les ruines, puis une proposition de périmètre de protection adapté. Le nouveau périmètre est prolongé au Sud jusqu'à la route nationale tandis qu'il est raccourci au Nord pour éviter entièrement le village du Temple.



Avis de l'architecte en chef des monuments historiques

Les ruines de la chapelle des templiers et le mur d'enceinte sont des éléments tenus d'une modeste maison prieurale datée toutefois du 12^e siècle. Elle dépendrait originellement de la commanderie de Beauvais-surMatha et sa ruine déjà ancienne remonterait à la guerre de Cent ans.

Cette installation, dont les vicissitudes sont attestées depuis le 13^e siècle, cache probablement des données archéologiques intéressantes concernant une des plus anciennes constructions

d'ordre militaire du département. Son abandon précoce ainsi que l'absence de reconversion paroissiale confère d'autant plus d'intérêt patrimonial au site.

L'action de l'association des Amis du Temple de Boixe mérite aussi d'être soutenue par une mesure de protection des parcelles concernées.

Du reste, les chevets plats sont suffisamment peu représentés en Charente pour devoir être conservés. Les détails constructifs (restes de toiture en lauzes, appareillages, reins de voûte en berceau, etc.) ne sont pas inintéressants.

Isolée dans son écrin végétal, la ruine, éloignée de toute construction moderne parasite, possède également une grande beauté en elle-même. Il faudrait combattre la végétation sur les murs mais néanmoins cristalliser ce monument en son état actuel et le mettre en valeur par un aménagement paysager adapté.

La parcelle 192 est-elle seule concernée et une prospection archéologique a-t-elle été faite?

Avis favorable

Avis du service régional de l'archéologie

L'origine de la commanderie du Temple-de-Boixe, dont le siège a été implanté au lieu-dit actuel *Le Courreau*, remonte probablement aux dernières décennies du XIII^e siècle. Cette nouvelle fondation participe des campagnes successives de conquête et de défrichement de la vieille forêt de Boixe, en marge d'espaces déjà gagnés à la culture. L'installation de l'Ordre du Temple, s'effectue, comme à l'accoutumée, dans un terroir inculte situé aux confins de domaines fonciers préexistants, ceux de l'évêque d'Angoulême et de l'abbaye de Saint-Amant.

Dans le courant du XIII^e siècle, le Temple de Boixe connaît un déclassement au rang de simple "membre" de la commanderie de Beauvais-sur-Matha, décision probablement liée à des impératifs de gestion économique internes à l'Ordre. Cette annexe templière est d'ailleurs provisoirement désaffectée dans la seconde moitié du XIV^e siècle, preuve des difficultés rencontrées par les frères dans la bonification du terroir environnant. Les bâtiments, précocement concédés en fermage, souffrent ensuite de destructions perpétrées lors des Guerres de Religion et sont en ruine tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles. Seul le modeste logis prioral, adjacent à la chapelle, est reconstruit au milieu du XVIII^e siècle.

La chapelle présente une architecture caractéristique des édifices de culte templiers. De construction soignée, marquée par une grande sobriété, elle semble pouvoir justifier à elle seule une protection au titre des monuments historiques. Quant aux bâtiments ruinés qui l'entourent, logement et dépendances qui identifiaient la présence de l'Ordre dans ce secteur âpre et délaissé de la forêt de Boixe, ils constituent un tout avec le lieu de culte ; c'est l'ensemble du bâti qui constituait en effet l'unité d'exploitation agraire médiévale que l'on désignait comme commanderie.

Outre sa qualité constructive (qu'une étude archéologique préliminaire devra documenter), le site du Courreau présente plusieurs caractéristiques rares : la préservation de sa position originelle isolée dans un environnement totalement rural, la conservation de l'emprise et des vestiges des bâtiments civils de la commanderie associés à la chapelle, et enfin le déclassement et l'abandon précoce du site, qui induisent une très bonne fossilisation des éléments bâtis dans un état médiéval vraisemblablement peu perturbé. Une fois rendus accessibles, ces vestiges seraient donc facilement intelligibles et pourraient donc aisément faire l'objet d'une valorisation.

Ensemble médiéval clos et cohérent, les vestiges de la commanderie du Temple de Boixe au Courreau constituent un jalon remarquable de la présence templière en Angoumois. En dépit de leur état de ruines, ils possèdent un intérêt patrimonial qui semble justifier une inscription au titre des monuments historiques de la totalité des bâtiments ainsi que de leur parcelle d'assiette.

Avis du service régional de l'Inventaire

La Chapelle des Templiers dite du Courreau, à Maine-de-Boixe (Charente), probablement construite dans la seconde moitié du XII^e siècle, est aujourd'hui à l'état de ruine. Il n'en subsiste que le mur oriental et, en partie, les murs gouttereaux épaulés par deux contreforts plats encore visibles au sud, ainsi qu'une corniche ornée de sobres modillons. Les dépendances sont également très ruinées.

Outre six autres édifices de ce type en Charente qui sont protégés au titre des monuments historiques, une étude de l'ensemble des chapelles templières conservées dans la région (par exemple celle du Fouilloux, sur la commune de La Chapelle, à une dizaine de kilomètres de distance) permettrait de définir des critères de protection sur la base de caractères exceptionnels ou représentatifs. En l'absence d'une telle étude, on ne peut que relever que la Chapelle du Courreau, avec son chevet plat à triplet et son décor rare, est représentative des premières constructions réalisées par les ordres militaires. Sa modénature romane, de qualité, peut également justifier de conserver ce monument en figeant l'état de ruine.

Conclusion d'instruction : avis favorable.

Avis du conservateur des monuments historiques, Mme EMBS

La commanderie des templiers de Maine-de-Boixe fut probablement fondée au 12^e siècle. La chapelle, dernier vestige monumental, devait appartenir à un ensemble architectural aujourd'hui disparu. De plan rectangulaire, elle présente un chevet plat à trois lancettes. Les élévations se caractérisent par une grande sobriété.

Il n'y a aucun décor sculpté. La transition entre le mur gouttereau et la voûte est matérialisée par un cordon en quart de rond. Le départ des voûtes est encore visible.

Il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres ouvertures de baies que les 3 lancettes encore conservées.

L'austérité de la construction correspond bien à celle des édifices appartenant à l'ordre des Templiers. Elle est comparable à d'autres commanderies de la région : Cressac-saint-Genis pour l'architecture ou Malleyrand. Toutefois, le triplet de lancettes est particulièrement élégant à Maine de Boixe.

L'état sanitaire de l'édifice est mauvais. Le bâtiment est à l'état de ruines. Tout autour, le prieuré a été cristallisé dans son état médiéval et représente donc un intérêt archéologique indéniable. Une mesure d'inscription permettrait sans doute de sauver le site qui, faute de quoi, est voué à la disparition.

DEBAT

M. JEANNEAU est enchanté par ce site superbe et il pense qu'une anastylose de certaines parties de la chapelle devrait être possible.

Interrogé par Mme TREFFORT sur les limites anciennes de la commanderie, M. COMTE pense que le site se prolongeait probablement au Nord et à l'Est, dans ce qui est actuellement un champ appartenant à un autre propriétaire. M. PIAT rappelle qu'une commanderie était habituellement entourée d'une clôture fossoyée.

Mme HANSEMAN et M. GAILLARD mettent l'accent sur le dynamisme de l'association propriétaire de la chapelle, qui est avide de conseils et très soucieuse de bien restaurer l'édifice et de mettre en valeur le site, dans un but didactique aussi bien que touristique.

VOTE

La commission régionale du patrimoine et des sites émet, à l'unanimité, un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques en totalité de la commanderie des templiers dite chapelle du Courreau à Maine-de-Boixe (Charente), figurant au cadastre section C parcelle 192, ainsi que le sol de la parcelle pouvant receler des vestiges archéologiques, en raison de son intérêt historique et architectural.

La commission régionale du patrimoine et des sites émet, à l'unanimité, un avis favorable au périmètre de protection adapté présenté pour la commanderie des templiers dite chapelle du Courreau à Maine-de-Boixe (Charente).



Commission Régionale des Patrimoines et des Sites
DRAC Poitou-Charentes
Hôtel de Rochefort
102, Grand Rue BP 553
86020 POITIERS CEDEX

Denis DODEMAN
Architecte en Chef des Monuments Historiques
15 Grand' Rue 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE
Tél. : 05 45 91 41 04 - Courriel : dodeman.denis@orange.fr

15 novembre 2012. Villebois-Lavalette

OBJET avis pour protection ISMH - CRPS Poitou-Charentes
EDIFICE **Chapelle des Templiers, dite du Courreau**, MAINE-DE-BOIXE, Charente

AVIS FAVORABLE

Les ruines de la chapelle des templiers et le mur d'enceinte sont des éléments tenus d'une modeste maison prieurale datée toutefois du 12^e siècle. Elle dépendrait originellement de la commanderie de Beauvais-sur-Matha et sa ruine déjà ancienne remontrait à la guerre de Cent ans.

Cette installation, dont les vicissitudes sont attestées depuis le 13^e siècle, cache probablement des données archéologiques intéressantes concernant une des plus anciennes constructions d'ordre militaire du département. Son abandon précoce ainsi que l'absence de reconversion paroissiale confère d'autant plus d'intérêt patrimonial au site.

L'action de l'association des Amis du Temple de Boixe mérite aussi d'être soutenue par une mesure de protection des parcelles concernées.

Du reste, les chevets plats sont suffisamment peu représentés en Charente pour devoir être conservés. Les détails constructifs (restes de toiture en lauses, appareillages, reins de voûte en berceau, etc.) ne sont pas inintéressants.

Isolée dans son écrin végétal, la ruine, éloignée de toute construction moderne parasite, possède également une grande beauté en elle-même. Il faudrait combattre la végétation sur les murs mais néanmoins cristalliser ce monument en son état actuel et le mettre en valeur par un aménagement paysager adapté.

La parcelle 192 est-elle seule concernée. Une prospection archéologique a-t-elle été faite ?

L'Architecte en Chef des Monuments Historiques de Charente
Denis DODEMAN

**Avis de la conservation régionale des monuments historiques
CRPS du 20 novembre 2012**

Maine-de-Boixe, la commanderie des Templiers

La commanderie des templiers de Maine-de-Boixe fut probablement fondée au 12^e siècle. La chapelle, dernier vestige monumental, devait appartenir à un ensemble architectural aujourd'hui disparu. De plan rectangulaire, elle présente un chevet plat à trois lancettes. Les élévations se caractérisent par une grande sobriété.

Il n'y a aucun décor sculpté. La transition entre le mur goutterot et la voûte est matérialisée par un cordon en quart de rond. Le départ des voûtes est encore visible.

Il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres ouvertures de baies que les 3 lancettes encore conservées.

L'austérité de la construction correspond bien à celle des édifices appartenant à l'ordre des Templiers. Elle est comparable à d'autres commanderies de la région : Cressac-saint-Genis pour l'architecture ou Malleyrand. Toutefois, le triplet de lancette est particulièrement élégant à Maine de Boixe.

L'état sanitaire de l'édifice est mauvais. Le bâtiment est à l'état de ruines. Tout autour, le prieuré a été cristallisé dans son état médiéval et représente donc un intérêt archéologique indéniable. Une mesure d'inscription permettrait sans doute de sauver le site qui, faute de quoi, est voué à la disparition.

Direction Générale des Services

Poitiers, le **15 NOV. 2012**

DVE – I.Patrimoine / n° 38 / FB-LJ
Dossier suivi par Véronique Dujardin
Tél : 05.49.36.30.57 – v.dujardin@cr-poitou-charentes.fr


Commission régionale du patrimoine et des sites 20 novembre 2012

**Avis du Service de l'inventaire général du patrimoine culturel
sur la Chapelle des Templiers dite du Courreau, à Maine-de-Boixe (Charente)**

La Chapelle des Templiers dite du Courreau, à Maine-de-Boixe (Charente), probablement construite dans la seconde moitié du XII^e siècle, est aujourd'hui à l'état de ruine. Il n'en subsiste que le mur oriental et, en partie, les murs gouttereaux épaulés par deux contreforts plats encore visibles au sud, ainsi qu'une corniche ornée de sobres modillons. Les dépendances sont également très ruinées.

Outre six autres édifices de ce type en Charente qui sont protégés au titre des monuments historiques, une étude de l'ensemble des chapelles templières conservées dans la région (par exemple celle du Fouilloux, sur la commune de La Chapelle, à une dizaine de kilomètres de distance) permettrait de définir des critères de protection sur la base de caractères exceptionnels ou représentatifs. En l'absence d'une telle étude, on ne peut que relever que la Chapelle du Courreau, avec son chevet plat à triplet et son décor rare, est représentative des premières constructions réalisées par les ordres militaires. Sa modénature romane, de qualité, peut également justifier de conserver ce monument en figeant l'état de ruine.

Conclusion d'instruction : avis favorable.

FABRICE MATHIEU
Chef de Service

Fabrice MATHIEU



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Angoulême, le 19 Novembre 2012

Direction régionale
des affaires culturelles
de Poitou-Charentes

Service territorial
de l'architecture
et du patrimoine
de la Charente

Affaire suivie par Manon HANSEMANN
manon.hansemann@culture.gouv.fr

Référence : TV/MR

L'architecte des Bâtiments de France
Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

à

Madame le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Conservation Régionale des Monuments Historiques
102 Grand' Rue – BP 553
86020 POITIERS Cedex

Objet : MAINE DE BOIXE – Chapelle des Templiers, dite du Courreau
Avis
CRPS du 20 novembre 2012

Il existe cinq édifices templiers protégés au titre des Monuments Historiques parmi les 35 recensés en Charente, dont l'ancienne chapelle de la commanderie du temple de Boixe.

Plusieurs commanderies dans le même secteur témoignent de l'importance, au moyen âge, des missions des commandeurs, comme bâtisseurs de routes, de moulins, de quais, à des points stratégiques de communication et attestées par le nom des rues actuelles, rue de la commanderie, rue des templiers.

Situé sur la commune de Maine de Boixe, à proximité du hameau du Courreau, subsistent de cet ancien édifice rectangulaire du XII^{ème} siècle, le mur oriental ajouré d'un triplet et les murs gouttereaux soutenus par des contreforts plats montant jusqu'à la corniche, supportés par des modillons simples et convertie en lauzes.

A l'intérieur de la nef, à droite et à gauche de l'autel éclairé par le triplet roman, un lavabo et une crédence sont présentes dans une maçonnerie en pierres appareillées de forte épaisseur contenant au sud une petite porte plein cintre.

Les murs latéraux se terminent par un départ de voûte souligné par un élégant cordon.

La présence de la ruine, notamment la façade orientale et son triplet de belle proportion, se remarque à plus de 500 m depuis la route, dite de la Margaffe et demeure visible à maints endroits depuis le cœur du hameau constitué en partie de bâtis de caractère.

En conséquence, l'édifice bien que ruiné, situé sur un replat dominant un espace vallonné exceptionnel, marqué par des paysages bâtis, boisés, agricoles et bocagers, présente un intérêt historique et pittoresque suffisant pour en rendre désirable sa préservation.

En conséquence, j'émet un avis favorable à l'inscription en totalité la parcelle contenant la chapelle, ses annexes et les murs de clôture.

L'Architecte des Bâtiments de France

Manon HANSEMANN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES

Direction régionale
des affaires culturelles

Poitiers, le

19 NOV. 2012

Service régional de l'Archéologie

Affaire suivie par : Didier DELHOUME
Téléphone : 05.49.36.30.49
Télécopie : 05.49.36.30.65
didier.delhoume@culture.gouv.fr
référence : DD/CP/A12/ 2677

CRPS du 20 novembre 2012

Avis du conservateur régional de l'archéologie

Charente

MAINE-DE-BOIXE

Chapelle des Templiers, dite du Courreau

Demande de protection au titre des Monuments Historiques

L'origine de la commanderie du Temple-de-Boixe, dont le siège a été implanté au lieu-dit actuel *Le Courreau*, remonte probablement aux dernières décennies du XIII^e siècle. Cette nouvelle fondation participe des campagnes successives de conquête et de défrichement de la vieille forêt de Boixe, en marge d'espaces déjà gagnés à la culture. L'installation de l'Ordre du Temple, s'effectue, comme à l'accoutumée, dans un terroir inculte situé aux confins de domaines fonciers préexistants, ceux de l'évêque d'Angoulême et de l'abbaye de Saint-Amant.

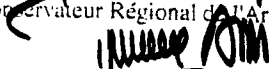
Dans le courant du XIII^e siècle, le Temple de Boixe connaît un déclassement au rang de simple "membre" de la commanderie de Beauvais-sur-Matha, décision probablement liée à des impératifs de gestion économique internes à l'Ordre. Cette annexe templière est d'ailleurs provisoirement désaffectée dans la seconde moitié du XIV^e siècle, preuve des difficultés rencontrées par les frères dans la bonification du terroir environnant. Les bâtiments, précocement concédés en fermage, souffrent ensuite de destructions perpétrées lors des Guerres de Religion et sont en ruine tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles. Seul le modeste logis prioral, adjacent à la chapelle, est reconstruit au milieu du XVIII^e siècle.

La chapelle présente une architecture caractéristique des édifices de culte templiers. De construction soignée, marquée par une grande sobriété, elle semble pouvoir justifier à elle seule une protection au titre des monuments historiques. Quant aux bâtiments ruinés qui l'entourent, logement et dépendances qui identifiaient la présence de l'Ordre dans ce secteur âpre et délaissé de la forêt de Boixe, ils constituent un tout avec le lieu de culte ; c'est l'ensemble du bâti qui constituait en effet l'unité d'exploitation agraire médiévale que l'on désignait comme commanderie.

.../...

Outre sa qualité constructive (qu'une étude archéologique préliminaire devra documenter), le site du Courreau présente plusieurs caractéristiques rares : la préservation de sa position originelle isolée dans un environnement totalement rural, la conservation de l'emprise et des vestiges des bâtiments civils de la commanderie associés à la chapelle, et enfin le déclassement et l'abandon précoce du site, qui induisent une très bonne fossilisation des éléments bâtis dans un état médiéval vraisemblablement peu perturbé. Une fois rendus accessibles, ces vestiges seraient donc facilement intelligibles et pourraient donc aisément faire l'objet d'une valorisation.

Ensemble médiéval clos et cohérent, les vestiges de la commanderie du Temple de Boixe au Courreau constituent un jalon remarquable de la présence templière en Angoumois. En dépit de leur état de ruines, ils possèdent un intérêt patrimonial qui me semble justifier une inscription au titre des monuments historiques de la totalité des bâtiments ainsi que de leur parcelle d'assiette.

P/ La Directrice Régionale
des Affaires Culturelles
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Thierry BONIN

